



association nationale des assistants
de service social

Cher(e)s Collègues,

Lors de votre adhésion, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique. Pour cela, merci de joindre un bulletin d'adhésion à cette demande.

DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier (l'ANAS).

Au cas où vous décidez de ne plus régler votre adhésion et votre abonnement par prélèvement automatique, merci de nous adresser un courrier et d'y joindre un chèque du montant de l'adhésion et de l'abonnement restant dus pour l'année civile en cours.

L'adhésion, la protection juridique et l'abonnement sont pris pour l'année civile. Au cas où vous décidez de ne pas renouveler votre adhésion et/ou votre abonnement, vous devez nous en informer pour que le nécessaire soit fait pour l'année civile suivante.

Merci de veiller à laisser votre compte suffisamment approvisionné pour permettre le prélèvement. Sinon, nous serions en droit de vous demander le remboursement des frais bancaires occasionnés.

Merci de nous informer de vos modifications de compte en nous adressant un RIB ou le document prévu par votre établissement bancaire ou postal.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nous nous chargeons de transmettre à votre banque cette autorisation de prélèvement.

DEBITEUR	CREANCIER
Nom – Prénom :	ANAS Association Nationale des Assistants de Service Social 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS
Adresse :	
Etablissement teneur du compte :	N° NATIONAL D'EMETTEUR : 475339
IBAN :	
BIC :	

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80/10 du 01.04.80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Date :

Signature :

Merci de **JOINDRE UN RIB OU UN RIP** et de renvoyer le tout à :
ANAS 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS